

Vendredi 21 mai 2021
Communiqué de presse

Lancement de la saison touristique dans la Chaîne des Puys-faille de Limagne : sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter sur le site inscrit à l'UNESCO

Chaque année, 1,5 million de personnes arpentent les sentiers de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 2 juillet 2018. En ce jour de réouverture du Panoramique des Dômes dans le cadre de l'allègement des mesures de confinement, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA), ainsi que la Préfecture du Puy-de-Dôme unissent leurs forces afin de préserver au mieux le site durant la saison estivale.

Pour la deuxième année consécutive, la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) maintient dans le département un poste à cheval saisonnier (PCS) du 16 juillet au 31 août 2021. Ce PCS dispose de 6 chevaux de la Garde Républicaine (GR), de deux cavaliers de la GR et de 4 militaires habilités de la gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Ce dispositif bien accueilli par le public a permis une nette amélioration des comportements vis-à-vis de l'environnement. Les gardes équestres ont joué un rôle dissuasif sur les vols à la roulotte (aucun vol de ce type n'a d'ailleurs été constaté sur les sites touristiques). À la fin du mois d'août 2020, 66 verbalisations avaient été dressées par les cavaliers, concernant notamment des problèmes de stationnement et des chiens non tenus en laisse, une seule verbalisation concernait le camping sauvage.

Basé à Saint-Genès-Champanelle, ces gendarmes ont pour mission de participer, en lien avec les gardes du PNRVA, à la surveillance, à la protection et à la préservation de l'intégrité des sites classés du département, et plus particulièrement celui de la Chaîne des Puys. Ils assurent aussi en liaison avec les unités de gendarmerie territoriales, la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics sur l'ensemble de ces sites alors que leur fréquentation augmente sensiblement durant l'été. Ponctuellement, certaines patrouilles seront aussi organisées sur d'autres sites touristiques comme les lacs de Chambon, Guéry et Servières.

L'accueil de ce détachement de gendarmerie à cheval a été rendu possible grâce à la participation financière du Conseil départemental qui prend à sa charge l'hébergement de cette unité, ainsi que la location de deux véhicules pour le transport des chevaux, pour un montant total de 16 461€.

Une équipe de gardes nature pour faire passer les bons messages

La Chaîne des Puys est un site naturel fragile et un espace partagé par les randonneurs mais aussi par les gens qui y vivent et y travaillent. Il est ainsi nécessaire que le plus grand nombre participe à sa protection et à la bonne entente sur le site en respectant quelques règles de base lors des randonnées ou sorties sportives :

- ✓ Tenir son chien en laisse afin de ne pas provoquer les troupeaux et bien refermer les clôtures derrière soi ;
- ✓ Suivre les cheminements balisés et ne pas prendre de raccourcis à travers les pentes ;
- ✓ Respecter les interdictions de passage et les propriétés privées ;
- ✓ Ramasser ses déchets et repartir avec ;
- ✓ Ne pas faire de feu ;
- ✓ Ne pas cueillir les fleurs et ne pas déranger la faune sauvage ;
- ✓ Se renseigner sur les périodes de chasse et adapter son itinéraire ;
- ✓ Ne pratiquer la randonnée motorisée et le vélo qu'exclusivement dans les lieux autorisés.

Afin de veiller au respect de ces bonnes pratiques, une équipe de 6 gardes nature parcourent chaque jour les sentiers au cœur de la Chaîne des Puys durant l'été.

Un travail d'équipe pour gérer le flux touristique

Depuis janvier 2020, l'installation d'une équipe mutualisée de gestion du site qui regroupe des agents du Département et du Parc des Volcans au sein de la même entité permet de réaliser un véritable travail de proximité sur la gestion du flux touristique et la valorisation de nos patrimoines emblématiques.

L'activité touristique étant concentrée essentiellement sur la partie centrale de la Chaîne des Puys, le premier enjeu est de **diffuser la fréquentation sur d'autres espaces du Bien et même d'autres territoires du département, grâce à des « portes d'entrées » réparties sur l'ensemble du site**. Ces « portes d'entrées » aménagées permettront d'accueillir et d'accompagner les visiteurs dans une découverte respectueuse du Bien, qui s'étale sur plus de 30 kilomètres. Des créations ou réhabilitations de sites sont d'ores et déjà prévues pour guider les visiteurs (site du Goulet de Volvic, Maison de site du puy de Dôme, maison du Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne au château de Montlosier et l'office de tourisme d'Aydat).

De plus, le site dispose d'un important réseau d'aires de stationnement (Beauregard, Fontaine du Berger, puys de Gouttes et Chopine, Combegrasse, col des Goules, etc.) qui devrait être amplifié en 2021.

Enfin, pour une meilleure visibilité du site, **les panneaux de signalisation autoroutiers seront renouvelés et complétés dès cette année, suite aux travaux sur les autoroutes 71 et 75**. Six nouveaux panneaux devraient d'ailleurs voir le jour entre 2021 et 2022.